

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 34
PUBLIQUE

Article intitulé « Côte d'Ivoire: 14 personnalités proches de Laurent Gbagbo remises en liberté provisoire » publié le 5 août 2013 sur le site Internet de RFI



Publié sur RFI (<http://www.rfi.fr>)

Côte d'Ivoire: 14 personnalités proches de Laurent Gbagbo remises en liberté provisoire

Créé le 2013-08-05 22:04

Par RFI

Côte d'Ivoire

La justice ivoirienne a annoncé, ce lundi 5 août, la mise en liberté provisoire de 14 personnalités qui étaient détenues depuis la crise post-électorale de 2010-2011. Toutes sont des proches de Laurent Gbagbo. Parmi elles : Michel Gbagbo, le fils de l'ancien chef de l'Etat, et Pascal Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien (FPI).

L'information été rendue publique à la mi-journée par un communiqué lu par le procureur de la République, Christophe Richard Adou.

Ils auront attendu plus de deux ans derrière les barreaux, sans jugement. Mais le président du FPI et ses treize camarades n'en ont pas encore fini avec la justice. Ils ne bénéficient que d'une liberté provisoire accordée par le parquet à la demande des juges d'instruction et de la Chambre d'accusation. Celle-là même qui a décidé, le 10 juillet dernier, de renvoyer 84 pro-Gbagbo – dont 11 des 14 détenus libérés provisoirement - devant une cour d'assises.

Un procès très attendu, qui devrait se tenir d'ici quelques semaines ou quelques mois. « *Les procédures en vue du jugement poursuivront leur cours et connaîtront sûrement leur dénouement d'ici la fin de l'année* », a déclaré le procureur de la République, Christophe Richard Adou.

Un cadre de la direction du FPI se dit « *heureux* » que ses « *amis recouvrent la liberté* », même si elle est provisoire. Pour lui, « *cette décision à la veille de la fête de l'indépendance démontre que la justice ivoirienne n'est pas indépendante* ».

L'amnistie générale que demandent le FPI et le Congrès panafricain des jeunes et des patriotes (Cojep), le mouvement fondé par Charles Blé Goudé, semble encore loin d'avoir les faveurs du président Ouattara, qui veut que les procès des crimes présumés de la crise post-électorale aillent d'abord jusqu'à leurs termes, avant une éventuelle décision politique d'amnistier les condamnés.

Une décision « bienvenue »

Le gouvernement a salué cette décision des juges qui est la « *bienvenue* ». « *Notre pays doit sortir de l'Etat de belligérance* », a déclaré, à l'issue d'un Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Bruno Koné. Pour lui, cette décision de mise en liberté provisoire des pro-Gbagbo va favoriser la décrispation de l'environnement politique.

« C'est un pas vers la réconciliation, mais c'est un pas insuffisant, tempère pour sa part maître Hervé Gouaméné, avocat de plusieurs des personnalités mises en liberté provisoire. Au-delà de cela, il faut aussi permettre à ceux qui sont en exil forcé et qui souffrent et qui meurent depuis des années de rentrer. Il faut aussi permettre à ceux dont les maisons, les biens, sont illégalement occupés, puissent les recouvrer ». « Au-delà de ça, il faut inviter l'opposition politique à des discussions franches et véridiques », conclut-il.

Les quatorze personnes qui viennent de bénéficier de liberté provisoire sont les suivantes : Pascal Affi N'Guessan (président du FPI), Aboudramane Sangaré (vice-président du FPI), Alcide Djédjé (ancien conseiller diplomatique de Laurent Gbagbo, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement post-électoral), Martin Sokouri Bohui (ex-député, secrétaire national chargé des élections au FPI), Geneviève Bro-Grébé (présidente des Femmes patriotes), Philippe-Henri Dacoury-Tabley (ex- gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la BCEAO), Michel Gbagbo (fils de l'ex-président, il est franco-ivoirien), Alphonse Douati (secrétaire général adjoint du FPI, arrêté le 18 août 2012), Moïse Lida Kouassi (ministre de la Défense au cours des premières années de Laurent Gbagbo, arrêté au Togo le 6 juin 2012 et extradé le même jour), Justin Koua (secrétaire national intérimaire de la Jeunesse du FPI, arrêté le 7 juin 2013), Narcisse Tea Kuyo, Séka Obodji, le colonel Konandi Kouakou et Nomel Djro.

Ils étaient quasiment tous détenus à Katiola (centre-nord), à Bouna (nord-est) et Boundiali (nord) après la violente crise post-électorale qui a secoué la Côte d'Ivoire de décembre 2010 à avril 2011, dont le bilan officiel est de 3 000 morts. Ils doivent passer une dernière nuit en prison. Peu d'entre eux étaient détenus à la MACA (Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan). Quant à Michel Gbagbo, cela fait plusieurs mois qu'il n'était plus à Bouna. Il avait été évacué à la Polyclinique Sainte-Anne-Marie d'Abidjan pour des raisons médicales. Mais il semblerait qu'après avoir retrouvé la forme, son séjour à la PISAM n'était qu'officiel.



Pascal Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien (FPI), figure parmi les quatorze personnes qui viennent de bénéficier de liberté provisoire.

RFI/Norbert Navarro

Matt Wells sur RFI: «la plupart des Ivoiriens sont prêts pour le processus de réconciliation, pas les dirigeants»

Côte d'Ivoire: le Cojep demande l'amnistie générale au nom de la réconciliation nationale

Côte d'Ivoire: la procureure de la CPI a achevé sa visite

Côte d'Ivoire: rencontre entre la procureure de la CPI et le ministre de la Justice

Côte d'Ivoire: le parti de Gbagbo rejette l'appel au «repentir» et pose ses conditions au dialogue

Les proches de Gbagbo aux assises, un nouveau coup porté au dialogue entre le pouvoir et le FPI?

Proches de Gbagbo aux assises: un frein à la réconciliation?

Christian Bouquet: «Les partisans de Laurent Gbagbo vont repartir à l'attaque en affirmant qu'il y a une justice des vainqueurs»

Côte d'Ivoire: près d'une centaine de pro-Gbagbo devant la cour d'assises

URL source: <http://www.rfi.fr/afrique/20130805-cote-ivoire-14-personnalites-proches-laurent-gbagbo-remises-liberte-provisoire>